

# LA MÉDECINE TRADITIONNELLE INDOCHINOISE

## MÉDECINE INDO-CHINOISE (*L'Impartial oranais*, 1<sup>er</sup> juillet 1896)

L'on s'occupe beaucoup actuellement du traitement du choléra par la sérumthérapie. Nous avons dit, il y a quelque temps, qu'on était sur la voie, et l'heure semble proche où nous aurons à enregistrer une nouvelle victoire de la science sur la maladie.

En Indo-Chine, on ne fait pas tant de façons pour se débarrasser du choléra.

Il faut savoir, tout d'abord, que les maladies ne sont pas, en général « ce qu'un vain peuple pense ». Elles nous sont tout simplement imposées par les mauvais esprits, que les Annamites nomment *maki*. D'où cette conclusion naturelle que, pour se débarrasser des maladies, il n'y a qu'à chasser l'esprit qui les cause.

D'ordinaire, il vaut mieux, pour atteindre ce but, recourir à la douceur qu'à la menace.

Quand, par exemple, la population d'un village est décimée par le choléra, on offre à l'esprit, en grande pompe, des bananes, des oranges et un cochon de lait. Sur un radeau formé de troncs de bananiers, reliés entre eux par des fils de rotin, on installe des plateaux sur lesquels est disposée l'offrande.

Des sapèques d'étain et de cuivre sont déposées auprès de ces plats et de petites bougies d'encens fument autour de cet autel flottant, qu'après de grandes prières et de solennelles salutations, on abandonne au courant du fleuve.

L'esprit du choléra serait bien malavisé si, apaisé par ces dons gracieux, il ne consentait pas à prendre place sur le radeau et à s'en aller ainsi jusqu'au village voisin.

Mais c'est surtout dans les maladies de langueur et les affections lentes, dont la cause échappe, que l'on reconnaît l'Influence du *maki*.

Alors on appelle le sorcier exorciseur. Le malade possédé du démon est étendu sur une natte de joncs tressés. Autour de lui sont répandus des papiers dorés et des feuilles de prières, et de grands cierges sont allumés.

À l'extérieur de la maison, sous la vérandah, a été disposée une table recouverte d'un tapis d'autel en drap rouge, orné de dessins mystiques.

Le sorcier s'avance majestueusement.

Ses cheveux sont épars sur ses épaules, son visage est peint, ses sourcils allongés et relevés vers les tempes. Il est coiffé d'un bonnet pointu.

Il s'approche de la table, lève les bras au ciel, prononce des paroles magiques, se livre à des gestes désordonnés qui s'accroissent de minute en minute. Fiévreusement, il saisit quelques feuilles de papier, y trace des signes cabalistiques puis les jette au feu ou les dévore avec frénésie.

Enfin, au moment où son exaltation est extrême, il pénètre en courant dans la maison, et, poussant des hurlements, il danse autour du malade une sarabande échevelée, tel le Cabrier des *Mystères de Paris* autour de l'infortuné Pipelet.

Pendant ce temps, les domestiques frappent à coups redoublés sur des gongs des cymbales, des tam-tam, et les assistants poussent à l'envi des cris sauvages.

Si le malade n'est pas guéri après cette cérémonie, c'est que l'esprit malin a été plus fort que le sorcier, et l'on n'a qu'à recommencer.

À côté de ces pratiques de sorcellerie, on exerce aussi la médecine, une médecine empirique, dans laquelle on emploie surtout des simples et des poisons végétaux. L'on



La pharmacopée sino-annamite emploie, pour guérir nombre de maladies, des remèdes qui donnent l'impression d'avoir été découverts par des gens dépourvus de sens commun. (Il n'y a pas si longtemps que chez nous s'en trouvaient également).

Dans les campagnes, les gens sont pauvres ; ils ne peuvent acheter les remèdes du pharmacien européen ou du médecin annamite, et pour se soigner ou soigner les leurs, ils cherchent à utiliser ce qui est à leur portée. Et ils emploient la poudre provenant des bambous vermoulus pour traiter les plaies, à moins que ce ne soit du tabac mâché, ou une herbe quelconque, longuement mastiquée dans une bouche à dents cariées. La chique de bétel pour beaucoup, réalise le pansement antiseptique. Quant aux tisanes à base de végétaux, il y entre des décoctions de fiels de certains animaux, de poudres d'os de félins et autres matières encore plus répugnantes.

Dans les cas graves d'ophtalmie ou de conjonctivite, après avoir essayé de tous les remèdes chinois, annamites ou indiens, le malade dont les yeux sont purulents cherche, parmi les voisins, l'ami complaisant ou l'opérateur qui consentira à le soigner.

Et voici comment : l'opérateur garde le plus longtemps dans la bouche, de l'eau salée et un peu de gingembre, afin que sa langue en soit bien imbibée. Puis écartant les paupières du malade, avec le bout de la langue, il lèche l'œil, relève le plus possible la paupière pour en atteindre le dessous, et enlever le pus.

Il crache, bien entendu, et recommence ensuite à prendre une gorgée d'eau salée et gingembre, et cela sept ou huit fois pour chaque œil et deux fois par jour, jusqu'à guérison du malade, car le plus étonnant est qu'il guérit, quelquefois.

Mais il est heureux que, peu à peu, la croyance à nos médecins et à nos remèdes gagne du terrain.

---

### Contre le choléra (*L'Écho annamite*, 8 février 1930)

Je me rencontrais, auprès d'un malade, avec un vieux médocastre annamite.

Il s'en allait, hochant la tête, et, sa maigre figure illuminée d'un malicieux sourire, il me disait : « À votre tour, Quan Thây ! Celui-là, vous ne le guérissez pas plus que moi ! »

Il s'agissait d'un cholérique, dont l'état, j'en conviens, apparaissait presque désespéré. Je fis ce que tout médecin français fait dans un cas semblable. Le malade, à un cœur obéissant à l'influence des médicaments, guérit. Il a pu fêter un heureux « Têt ».

*Ainsi commencée, la discussion continua avec le médocastre, polie, mais ardente.*

— Combien sauvez-vous de choléras ?

— Un quart à peine, lui répondis-je. Et encore dans les séries heureuses.

— Oh ! moi, avec mes poudres, j'en guéris plus des trois quarts.

*Il croyait tenir la victoire. À vrai dire, nous n'étions pas d'accord sur la définition du choléra.* Pour lui, sont choléra tous les cas de diarrhée très abondante : la gravité commence quand il y a refroidissement, crampes, vomissements.

Des premiers, il en guérit beaucoup ; des derniers, presque aucun. Or, la médecine française range les premiers sous diverses étiquettes, variant suivant la cause qu'elle provoque. Le choléra, c'est-à-dire la maladie provoquée par le vibrion cholérique, se manifeste par ces symptômes si graves, contre lesquels le médocastre avoue son impuissance. Nous ne sommes pas désarmés. Mais la lutte est âpre, et le résultat souvent déplorable. Le succès dépend, le plus souvent, de la rapidité avec laquelle nous pouvons intervenir.

*Je me fais un devoir de signaler comme particulièrement actif l'Elixir anticholérique de Monsieur Khuong binh Tinh, à Càntho.* Ce médicament ne préserve pas du choléra.

Mais quand les premiers symptômes de fatigue générale et de refroidissement apparaissent, il est utile de le faire prendre au malade, en attendant l'intervention du médecin. C'est un produit que toute famille devrait toujours avoir en réserve chez elle.

Où la supériorité de la médication française s'affirme, sans discussion possible, c'est dans la prévention de la maladie. Nous en connaissons la cause : un microbe particulier, qui vit dans les eaux sales, pénètre dans l'intestin et s'y développe, en provoquant le choléra. Une excellente mesure préventive consiste, d'abord, à ne boire que des eaux bouillies ou filtrées. Mais les savants français sont allés beaucoup plus loin : ils font absorber aux personnes saines ces mêmes microbes, dont ils ont atténué la virulence.

Ils donnent à l'individu un choléra tout à fait bénin, qui ne se manifeste par aucune réaction, mais qui éveille, pour un temps déterminé, les défenses naturelles de l'organisme.

Qu'arrivent, pendant cette période, au contact de notre intestin, de vrais vibrions cholériques, si virulents soient-ils, ils trouvent nos défenses en éveil et sont détruits aussitôt. Voilà ce qu'est la vaccination.

À l'heure actuelle, il y a deux méthodes de vaccination : par injection intramusculaire et par voie buccale. La première est celle adoptée par l'Administration, qui y trouve l'avantage d'être certaine que la vaccination effectivement faite. Mais pour les personnes vraiment soucieuses de leur santé et qui n'attendent pas un ordre administratif pour se protéger du choléra, la vaccination par absorption par la bouche de Bilivaccin anticholérique est aussi efficace qu'anodine. Deux pilules par jour, pendant trois jours, prise le matin à jeûn, et c'est tout.

Tandis que l'injection est douloureuse et provoque parfois des ennuis, tandis qu'elle ne peut être faite que chez les adultes, en très bon état de santé, tandis que la durée de protection n'est que de six mois, et ne s'établit qu'après une semaine, le Bilivaccin peut être pris par tout le monde, jeunes et vieux, malades, femmes enceintes, gens bien portants ; pas de réaction ; quelquefois, à peine un peu de diarrhée ; pas d'interruption dans son travail, et protection pour toute une année, six jours après l'absorption !

Reconnaissez avec moi qu'il est coupable de ne pas prévenir quand on a sous la main un procédé de prévention radicale aussi facile. Mais n'attendez pas qu'une épidémie sévise et frappe autour de vous. N'en serez-vous pas la première victime ?

Le devoir capital du médecin est de tenter la guérison de ses malades. Cette guérison, en cas de choléra, nul ne peut vous l'assurer.

Mais je vous garantis que vous ne contracterez pas le choléra si vous prenez, en temps voulu, du Bilivaccin.

Puis-je mieux vous conseiller ?

Docteur SARRAMON <sup>1</sup>,  
chevalier de la Légion d'honneur.

---

À la Société médico-chirurgicale  
(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> septembre 1931)

Communication des docteurs Bablet [?], Sollier et Dartiguenave, sur un cas d'anévrisme de l'aorte et de cancer du poumon ; cas mortel, d'ailleurs ; intéressant pour

---

<sup>1</sup> *Armand-Théodore-Joseph Sarramon* (14 janvier 1884 à Montréjeau, Haute-Garonne-25 juillet 1969 à Martres-de-Rivière, Haute-Garonne) : marié en 1909 à Marie-Jeanne Peyregne. Médecin des troupes coloniales à Madagascar, en France, puis (1921) en Cochinchine. Adjoint au directeur du Service de santé de la Cochinchine et du Cambodge. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 3 mai et 10 juillet 1924). Conseiller municipal de Baclieu (1929). Propriétaire de la plantation d'hévéas de Kiên-Diên. Président de la délégation spéciale de Martres-de-Rivière et membre nommé du conseil départemental sous Vichy. Auteur d'une étude sur les *Paroisses du diocèse de Comminges en 1786* (1968).

les médecins, puisqu'il permit de constater la défaillance, par deux fois, de la radiographie : l'anévrisme ne fut pas révélé mais fit croire à un cancer, erreur que démontra l'autopsie.

On connaît généralement les poissons vénéneux d'Annam, le plus souvent appelés « canoc » par les Annamites, et qui sont des tétrodons. Le docteur Gaide en parle savamment et indique le remède, en cas d'ingestion involontaire : vomitifs, purgatifs et injection d'un milligramme de sulfate neutre d'atropine.

Signalons, dans le *Bulletin de la Société*, un long et très intéressant article du docteur A. Sallet [?] sur l'utilisation des fiels en Indochine. Les fiels divers ont toujours passé pour avoir des vertus curatives, même le fiel humain. Ceci a donné lieu à des pratiques presque incroyables. ; on enlevait le fiel à des hommes vivants ! Cela s'est fait au temps des rois du Champa ; cela se faisait encore au Cambodge, dans le milieu du dix-neuvième siècle ; cela s'est fait de tout temps au Laos, et un prince d'Annam, nommé Cao, aurait été sauvé par du fiel de jeune garçon. On utilise, en médecine chinoise et annamite, des quantités de fiels : fiels de python, de tortue, de crocodile, de varan, de cyprin, de requin, de carpe, de chien de mer, de poisson-perroquet, d'anguille, de coq, de paon, de canard, d'oie, de faisan, de tigre, de buffle, de bœuf, de chèvre, de porc, de sanglier, enfin le fameux fiel d'ours qui a la plus haute cote. A côté des emplois divers qu'on en a fait et de la vertu accordée au foie pour rendre courageux, la bile a, dans la pharmacopée indigène, une fonction constante en ophtalmologie ; elle guérirait des taies et ulcères de la cornée. Ceci est à rapprocher de l'écriture : le vieux Tobie ne recouvra-t-il pas la vue, après que son fils lui eût frotté les yeux avec le fiel d'un poisson ? Et aujourd'hui même, les ophtalmologistes européens, dont le docteur Morax, n'emploient-ils pas les instillations de bile pour le traitement des ulcères de la cornée ?

Divers autres articles, des docteurs Chaumette, Metz, Sambuc et Ragiote, complètent ce copieux et très intéressant numéro.

---

Ventouses annamites  
(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 11 mai 1944)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ventouses\\_annamites.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ventouses_annamites.pdf)

---

#### Témoignage d'un correspondant européen (2017)

La sorcellerie était encore très vivace en Indochine dans les années 1950. Mon grand-père Daniel y croyait dur ! Le coiffeur ambulante venait nous couper les cheveux à la maison. Daniel récupérait toutes les mèches coupées dans un journal et les brûlait. Il faisait de même avec les rognures d'ongles. Il nous racontait qu'il avait été victime d'un mauvais sorcier qui s'était emparé d'une mèche de ses cheveux et l'avait enfermée dans un tube de bambou. Les cheveux s'étaient transformés en vers grouillants. Le résultat était que le processus s'était réalisé dans le ventre de Daniel qui se tordait de douleurs et avait dû faire appel à un bon sorcier pour guérir !

---